

**Séance du 16 février 2023**

Nombre de conseillers	
en exercice :	33
Présents :	27
Absents :	6
Se déporte et ne participe pas au vote :	1
Procurations :	5
Votants :	31

Les membres du Conseil Municipal de la commune d'Onet-le-Château se sont réunis le seize février deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, à la Maison des Associations, sur la convocation qui leur a été adressée le dix février deux mille vingt-trois par Monsieur Jean-Philippe KEROSLIAN, Maire

**Président** : Jean-Philippe KEROSLIAN, Maire d'Onet-le-Château

**Présents** : Marie-Noëlle TAUZIN (arrivée à 19h07), Christian MAZUC, Catherine COUFFIN, Raymond BRALEY, Dominique BEC, Didier PIERRE, Sabine MIRAL, Jean-Philippe ABINAL, Jean-Louis COSTE, Christine LATAPIE, Michel SOULIE, Valérie ABADIE-ROQUES, Jacques DOUZIECH, Françoise VITIELLO, Jacky MAILLE, Rachida EL HAOUARI (arrivée à 19h19), Christian GIRAUD, Stanislas LIPINSKI, Ludivine CHATELAIN-NOUIOUA, Cindy BARE, Fabienne VERNHES, Elisabeth GUIANCE, Mathieu GINESTET, Liliane MONTJAUX, Amar GUENDOUZI, Isabelle COURTIAL

**Absents ayant donné pouvoir** : Gulistan DINCEL (pouvoir à Christian MAZUC), Hakim GACEM (pouvoir à Catherine COUFFIN), Jean-Luc PAULAT (pouvoir à Dominique BEC), Virginie SEXTO (pouvoir à Didier PIERRE), Franck TOURNERET (pouvoir à Ludivine CHATELAIN-NOUIOUA)

**Absent excusé** : Jean-Marc LACOMBE

**Se déporte et ne participe pas au vote** : Madame Valérie ABADIE-ROQUES

**Secrétaire de séance** : Dominique BEC

**PACV/19-2023****Adhésion au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Aveyron pour l'année 2023**

*Vu l'avis unanimement favorable après examen des commissions en date du 9 février 2023,*

ENTENDU que Madame ABADIE-ROQUES est sortie de la salle et ne participe ni aux débats ni au vote.

ENTENDU que la Commune a adhéré pour l'année 2022 au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (C.A.U.E.) de l'Aveyron, association de service public qui assure des missions d'intérêt public pour la promotion et le développement de la qualité architecturale, urbaine et environnementale.

CONSIDERANT que pour bénéficier notamment des conseils de son équipe pluridisciplinaire (architectes, urbaniste, paysagiste-conseil, géographe), de formations et de diverses prestations aussi bien en termes de réglementation que d'accompagnement dans les dossiers et projets d'aménagement et d'urbanisme, il est proposé d'adhérer au C.A.U.E. de l'Aveyron pour l'année 2023.

CONSIDERANT que le coût de l'adhésion annuelle, fixé en fonction de la strate démographique de la commune, est de 450 €.

**Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des voix :**

- décide de l'adhésion de la commune au C.A.U.E. de l'Aveyron pour l'année 2023,
- autorise le paiement de la cotisation d'un montant annuel de 450 € inhérente à cette adhésion.

Fait et délibéré à Onet-le-Château les jour, mois et an susdits  
Pour extrait conforme,

Le Maire,



Jean-Philippe KEROSLIAN

La Secrétaire de séance,

Dominique BEC

Certifiée exécutoire par M. le Maire

Compte tenu de la transmission en Préfecture le : **27 FEV. 2023**

Et de la publication le : **27 FEV. 2023**